



Rachat de part d'une indivision

Par **paca07**, le **01/03/2010** à **21:59**

bonjour,

j'ai acheté une maison en indivision il y a 5 ans avec la mère de mes deux enfants. Je détiens 86 % et elle 14 %. Madame a quitté le foyer familiale mais exerce toujours une activité professionnelle sur les 2 hectares de la propriété et dans les dépendances. Je souhaitais lui racheter sa part pour posséder la totalité mais elle refuse. Elle souhaite garder simplement les deux hectares attenants à la maison. Absurde car je ne souhaite pas cohabiter avec cette personne et de plus les terrains sont tous au tour de la maison, donc très difficile ensuite de vendre la maison seule. Que puis je faire pour soit vendre la totalité soit acheter la totalité ? D'avance merci.